



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-20105>

Département(s) de publication : **40, 64**

Annonce n° **26-20105**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS - HOPITAL MARIN DE HENDAYE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26750045201928

Ville : PARIS

Code postal : 75610

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 40, 64

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : TRAHEND2603

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mme BART Delphine, Directrice, Pouvoir Adjudicateur par Délégation du Directeur Général de l'AP-HP

Adresse mail du contact : hnd-cellule-des-marches@aphp.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 559482692

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire DC1 ou équivalent et déclaration sur l'honneur mentionnée à l'article R.2143-3 1° du code de la commande publique (modèle transmis dans les documents de la consultation). Se référer aux documents demandés aux articles 2.2.1 1° et 2.2.1 2° du règlement de consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Formulaire DC2 ou équivalent. En complément du DC2, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les renseignements et les documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et

financière. Se référer aux documents demandés aux articles 2.2.1 3° et 2.2.1 4° du règlement de consultation.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles. Se référer aux documents demandés à l'article 2.2.1 5° du règlement de consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 18/03/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : 1er critère : valeur technique (50 Points) - 2e critère : valeur économique (45 Points) - 3e critère : démarche environnementale (5 Points). Se référer à l'article 4.2 "jugement des offres " du règlement de consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché public de travaux alloti dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment "ADMINISTRATION" à l'HOPITAL MARIN DE HENDAYE AP-HP

Code CPV principal - Descripteur principal :

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation est une relance de la consultation référencée sur notre profil d'acheteur « PLACE » n° TRAHEND2504. Cette consultation passée selon un MAPA a fait l'objet, le 22/07/2025, d'une déclaration sans suite (conformément aux articles R.2185-1 et R.2185-2 du code de la commande publique) pour motif d'intérêt général d'ordre juridique. Le présent avis de marché concerne les conditions d'exécution des travaux relatifs à la réhabilitation du BÂTIMENT « ADMINISTRATION » de l'HOPITAL MARIN AP-HP. Seuls les lots n° 01, n° 03, n° 07 et n° 08 sont concernés par le présent avis. En effet, les lots n° 02, n° 04, n° 05, n° 06 et n° 09 sont déjà attribués (accords-cadres AP-HP). Le projet de la réhabilitation complète du bâtiment ADMINISTRATION porte sur : La déconstruction des locaux existants à usage de bureaux recevant du public (au RDC) ou Code du Travail (R+1) qui occupent la totalité du bâtiment. Le projet consiste en la mise aux normes de nouveaux locaux à usage de bureaux comprenant (liste non exhaustive) : L'isolation thermique et acoustique des locaux (parois verticales et horizontales planchers R+1 et combles), la réalisation d'une chape sèche sur plancher bois existant au R+1, la réalisation de réseaux neufs électricité et plomberie, la mise en œuvre de faux plafond 600*600, la peinture sur toile de verre de toutes les parois verticales. Il est à noter que le désamiantage du conduit existant a été réalisé fin d'année 2025.

Lieu principal d'exécution du marché : Hendaye 64700

Durée du marché (en mois) : 10

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : LOT N° 01 : DECONSTRUCTION - GROS OEUVRE

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :

Lieu d'exécution du lot : HOPITAL MARIN AP-HP - 64700 HENDAYE

- **Description du lot** : LOT N° 03 : PLATRERIE / ISOLATION / FAUX-PLAFONDS / CHAPE SECHE

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :

Lieu d'exécution du lot : HOPITAL MARIN AP-HP - 64700 HENDAYE

- **Description du lot :** LOT N° 07 : ELECTRICITE CFO CFA SSI

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :

Lieu d'exécution du lot : HOPITAL MARIN AP-HP - 64700 HENDAYE

- **Description du lot :** LOT N° 08 : CHAUFFAGE / VENTILATION / CLIMATISATION / PLOMBERIE SANITAIRE

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :

Lieu d'exécution du lot : HOPITAL MARIN AP-HP - 64700 HENDAYE

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite du site est obligatoire et conditionne la validité de l'offre. Les modalités d'organisation de la visite sont décrites à l'article 7.2 du Règlement de Consultation. L'attestation de visite, dûment signée par le RPA, sera à joindre obligatoirement à l'offre sous peine d'irrecevabilité.

Autres informations complémentaires : Les soumissionnaires doivent également transmettre leurs offres technique et financière (projet de marché). Les documents obligatoires à transmettre sont énumérés à l'article 2.2.1 (candidature) et 2.3.1 (offre technique et financière - projet de marché) du Règlement de Consultation. Pour tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires en vue de répondre à la présente consultation, les candidats peuvent poser leurs questions, sur un fichier informatique type word ou pdf, au plus tard le 11/03/2026 avant 18H00 à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr> au niveau de cette consultation dans la section « Question ». La cellule des marchés publics transmettra les réponses à ces questions au plus tard le 12 /03/2026 avant 18H00 par courriel via la plateforme de dématérialisation à l'adresse indiquée par les candidats lors du téléchargement du dossier sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/02/2026